

**Réunion du conseil municipal de Rosières**  
**Samedi 11 octobre 2014**

**Personnel communal :**

Il faut prévoir le remplacement de trois personnes dont deux bénéficiant de contrats aidés ( l' école publique et service technique communal) pour l'année 2015 et un agent qui sera en disponibilité pour un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

A cette fin, une commission de recrutement est mise en place : Serge Gidon, Catherine Gardès et Bernadette Mathias.

Un contrat CAE est prolongé d'un an.

Voté à l'unanimité

**Programme LEADER :**

Les projets présentés par notre commune seront entre autres :

- le belvédère des ravins de Corboeuf
- la réalisation d'un commerce place Jeanne d'Arc
- réhabilitation de la salle polyvalente

**Réalisation du journal communal « Infos plus » :**

Pour la réalisation de ce bulletin d'information une commission se met en place : Laure Genin, Yann Montagnon, Adeline Giraud, Aline Angénieux.

L'ensemble du conseil travaillera à sa rédaction.

**Travaux de voirie :**

Lachaud de Rougeac : réfection d'une route en mauvais état.

Coût HT : 24 282 euros

Route de Sabatier jusqu'au Garay

Coût HT : 16 960 euros

Chastel : effondrement au dessus des ravins

Coût HT : 2 000 euros

Les Potus : réfection d'un chemin

Coût HT : 6 752 euros

Totalité des travaux 59 992 euros

Voté à l'unanimité

**Aménagement de la gare :**

Compte tenu des obligations de délais, les travaux doivent être réalisés avant la fin d'année.

Une consultation a été donc lancée autour de l'aménagement de 23 places de parking.

Plusieurs contraintes sont à considérer :

- l'accès à la scierie Maurin
- une aire de repos pour camping car

La commission propose de retenir l'entreprise GRAS pour un montant de 21 930 € HT  
Ce projet est financé par le pôle excellence rural et le conseil général et le conseil régional.

### **Location garages box :**

6 garages box sont disponibles sous le parking de la grande rue (place des noyers), la commune propose de les mettre en location au prix de : 40 euros mensuels pour les 2 petits et 45 euros mensuels pour les 4 grands.

Voté à l'unanimité

### **Aire de jeux:**

Le projet est présenté au conseil.

Le jardin d'enfant sera installé au Poussier (derrière la maison de retraite).

Le début des travaux est prévu pour janvier 2015.

Les jeux proposés s'adresseront aux enfants de 2 à 8 ans.

La société « Proludic » a été retenue.

Prix des jeux : 15 845 euros HT

Un sol en gravier roulé est retenu par l'ensemble du conseil.

Voté à l'unanimité

### **Participation de fonctionnement à l'école St Joseph :**

Le coût communal moyen d'un enfant de l'école publique est de 660 euros par an hors rythmes scolaires.

Il est donc proposé une participation communale par élève égale pour un enfant de l'école privée.

Voté à l'unanimité

### **Informations diverses :**

Le nouveau site internet de la commune est en cours de réalisation.

Présentation du flyer trimestriel valorisant les événements culturels de la commune

8 novembre 2014 20h30 salle polyvalente spectacle gratuit « Chanter en 14 » pour la commémoration de la guerre 1914 1918.

Une commission va relancer le comité de jumelage avec Villar san Costanzo